

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/71

11 décembre 1996

(96-5237)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

ROUMANIE

Déclaration de S.E. M. Mihai Berinde
Secrétaire d'Etat au Ministère du commerce

Comme on le sait déjà, le système commercial multilatéral a obtenu, suite à la création le 1er janvier 1995 de l'OMC, une structure permanente et certainement plus forte qu'avait le GATT, son prédécesseur.

Les signataires de l'Accord sur la constitution de l'OMC ont ainsi accompli l'une des plus importantes aspirations institutionnelles concernant la coopération économique entre les nations.

Au moment du premier bilan de la nouvelle Organisation, la Roumanie se joint fermement à la famille des Membres de l'OMC pour renouveler et renforcer sa décision relative à la mise en oeuvre des résultats du Cycle d'Uruguay, ainsi que pour faire connaître sa volonté politique de continuer l'ample processus dans lequel nous nous sommes engagés visant à l'accomplissement d'un système commercial multilatéral ouvert et flexible, fondé sur des règles convenues.

La présente Conférence a une signification particulière. Elle est la première de la série des réunions ministérielles prévues par l'Accord OMC. Mais, ce qui est le plus important est le fait qu'elle nous offre l'opportunité de veiller que la cohérence entre les politiques nationales et les règles et disciplines multilatérales soit assurée, contribuant de cette manière au renforcement du cadre juridique pour un commerce ouvert et équilibré, vrai facteur du progrès et du développement durable, de la confiance et de la stabilité dans le monde.

C'est ainsi que Singapour est devenue un moment de référence pour toute l'activité et l'avenir vers lequel l'OMC se dirige. La Conférence ministérielle doit reconnaître les bons résultats enregistrés pendant les premiers deux ans d'existence de l'OMC et les efforts que ses Membres ont déployés pour la mise en oeuvre des engagements assumés. En même temps, elle devrait identifier certaines difficultés objectives apparues dans ce processus et encourager les Membres à prendre des mesures appropriées d'pour

l'intégration dans le système commercial multilatéral ont été difficiles pour un pays qui doit faire face à un double processus de réforme: d'une part, la transition interne et la transformation structurelle vers une économie de marché; d'autre part, l'intégration dans un système multilatéral de règles et disciplines plus strictes et significativement plus détaillées.

Les évolutions les plus récentes dans la vie politique de mon pays vont contribuer à l'accélération du processus de réforme, demandant encore des efforts considérables.

Dans ses efforts pour mettre en application l'Accord OMC, la Roumanie a attaché une attention toute particulière à la compatibilité de la législation nationale et des mesures de politique commerciale avec les dispositions de l'Accord OMC. On peut remarquer des résultats positifs dans le domaine des règles, des droits de propriété intellectuelle, de la transparence ainsi que dans le domaine des notifications.

Les engagements assumés relatifs à l'accès sur le marché des biens et des services ont été appliqués en respectant les calendriers convenus. Nous sommes ouverts à participer à des nouvelles négociations multilatérales visant une ns

Enfin, mais pas en dernier lieu, je veux présenter mes remerciements au Directeur général de l'OMC, M. Renato Ruggiero, et au Secrétariat, dont la compétence, le dévouement et l'assistance présents jour après jour à Genève et ici à Singapour ont rendu possible une belle préparation de cette Conférence.